

16 novembre 2017

**Résultats du vote imposé au personnel scolaire
des collèges de l'Ontario**

Le personnel scolaire vote Non!



À gauche: la présidente de l'équipe de négociation du syndicat annonce le vote Non ! À droite: des membres du personnel scolaire et des supporters attendent le résultat du vote devant les bureaux de la Commission des relations de travail.

Résultats du vote imposé au personnel scolaire des collèges de l'Ontario

- Le personnel scolaire vote Non!
- L'appui au personnel scolaire des collèges grandit

Discussion

- La ruse de la ministre Matthews - *Mira Katz*
- Le gouvernement, le Conseil des employeurs des collèges et la Commission des relations de travail de l'Ontario: « trois côtés » de la même médaille - *David Starbuck*

Les résultats de Stelco pour le troisième trimestre 2017

- Stelco se vante d'être « à coût moindre » - *K.C. Adams*

Le Conseil pour l'amélioration des conditions en classe de Nouvelle-Écosse s'attaque à l'absentéisme

- **Opposons-nous à la criminalisation des jeunes par les libéraux de Stephen McNeil! - Kevin Corkill**

Les travailleurs de l'alimentation et des services luttent pour leurs droits

- **Des travailleurs de l'Université de la Colombie-Britannique tiennent tête à un monopole mondial de services alimentaires**
- **Grève au Marché des produits alimentaires de l'Ontario pour de meilleurs salaires et conditions de travail**

Résultats du vote imposé au personnel scolaire des collèges de l'Ontario

Les membres du personnel scolaire votent Non!



Des membres du personnel scolaire et des supporters se rassemblent devant les bureaux de la Commission des relations de travail pendant et après le vote Non.

Les enseignants de collège de l'Ontario ont rejeté par un Non! retentissant les offres patronales soumises à un vote forcé de la Commission des relations de travail de l'Ontario. Quarante-vingt-quinze pour cent des 12 000 membres du personnel scolaire ont pris part au vote imposé par la commission et 86 % d'entre eux ont voté Non!

Le syndicat des enseignants, le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, avait dit clairement que le résultat du vote imposé serait non parce que les clauses offertes dans la convention proposée n'étaient pas foncièrement différentes de celles qui avaient été rejetées à l'origine et avaient provoqué la grève. Le syndicat désirait poursuivre les négociations mais le vote imposé a prolongé la grève sans raison pendant deux semaines. Plusieurs croient que la Commission des relations de travail savait que le vote serait non mais voulait utiliser le rejet pour donner des munitions au gouvernement ontarien pour déclarer une impasse et passer une loi de retour au travail sans en arriver à un accord qui soit acceptable aux enseignants.

Le syndicat se mobilise pour obtenir un vote Non!



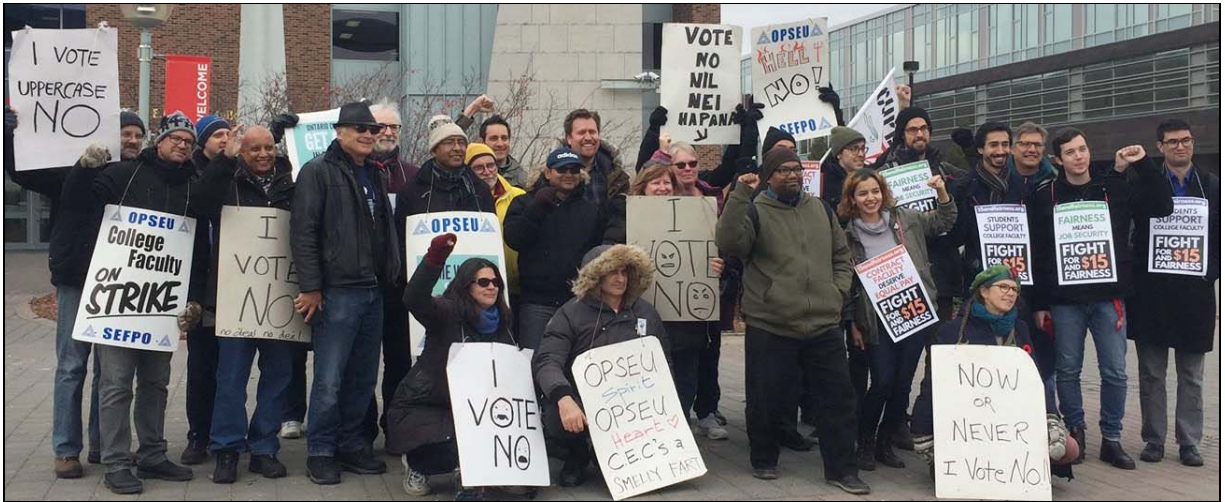
Collège La Cité à Ottawa le 14 novembre 2017



Collège Centennial à Toronto le 13 novembre 2017



Au collège Sheridan à Toronto, les étudiants viennent appuyer les professeurs sur leur ligne de piquetage le 13 novembre 2017.



Collège Seneca à Toronto le 14 novembre 2017



À gauche: collège Humber à Etobicoke. À droite: collège Centennial à Toronto

L'appui au personnel scolaire des collèges grandit



Plus d'une centaine d'étudiants du collège George Brown se sont rassemblés au campus du centre-

ville pour exprimer leur appui à la lutte que mènent leurs enseignants pour une juste convention collective et des conditions de travail humaines.

Paula Greenberg, une étudiante de George Brown et une des principales organisatrices de l'action, a dit à *Forum ouvrier* que les étudiants appuient leurs professeurs. « Ce n'est pas uniquement une lutte pour de meilleurs salaires et conditions de travail. C'est une lutte pour mettre fin au travail précaire parmi les professeurs de collège et tous les travailleurs. C'est une lutte pour élever la qualité de l'éducation pour tous les étudiants. C'est une lutte pour fournir un avenir brillant aux générations à venir et pour défendre les intérêts de tous les Ontariens. » Elle a dit que les étudiants appellent leurs enseignants à rejeter l'offre mise de l'avant par un vote imposé par le Conseil des employeurs des collèges (CEC) parce que cette offre est pire que celle que les professeurs ont rejetée dès le début.

Les membres du personnel scolaire en grève qui ont pris la parole ont dit que l'appui des étudiants à leur lutte était crucial compte tenu des efforts du CEC pour diviser le personnel et les étudiants. Jamie Smith, un enseignant à temps partiel, a dit qu'il a dû vivre de contrat de 15 mois en contrat de 15 mois sans jamais savoir s'il allait être employé de nouveau. Il a dit que la majorité des enseignants du collège vivent cette situation humiliante et que cela n'a pas de sens. Un autre enseignant a dit que le climat dans les collèges publics de l'Ontario est de plus en plus déshumanisé.

Les étudiants ont exprimé leur appui total à la juste lutte des enseignants et se sont engagés à organiser d'autres rassemblements étudiants dans les autres collèges de Toronto.



Les travailleurs de différents syndicats de même que des groupes communautaires et des organisations politiques se sont joints au personnel scolaire en grève du collège Algonquin à Ottawa pour un piquetage de solidarité le 13 novembre. La ligne de piquetage rassemblant plus de 120

membres du personnel scolaire et leurs supporters s'est tenue alors que les membres du personnel se préparaient au vote imposé par le gouvernement sur une offre qu'ils ont déjà rejetée. Les pancartes et l'esprit sur la ligne de piquetage ont bien montré qu'ils n'entendaient pas se laisser intimider par les menaces du gouvernement et ils ont demandé que le Conseil des employeurs des collèges revienne à la table de négociation et travaille à une juste solution.



Discussion

Le ruse de la ministre Matthews

-Mira Katz -

Le 10 novembre, la vice-première ministre et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Ontario, Deb Matthews, a annoncé que le gouvernement Wynne va exiger que les collèges de l'Ontario établissent un fonds spécial composé de toutes les économies réalisées dans le cours de la grève du personnel scolaire et que le fonds sera contrôlé par le gouvernement de l'Ontario. Elle a dit que le fonds sera utilisé pour soutenir les étudiants qui ont connu des difficultés financières à cause de la grève et qu'elle va travailler « immédiatement » au développement des paramètres de l'utilisation du fonds. « Nous devons mettre au point les détails ensemble et nous allons le faire rapidement », a-t-elle dit. Pour montrer comment elle « travaille ensemble », elle a dit qu'elle « venait juste de parler » avec « les dirigeants étudiants » de la College Student Alliance et leur avait demandé « leur avis et les commentaires de leurs membres ». « Je cherche les meilleures idées sur la façon de faire en sorte que ce réinvestissement profite directement aux étudiants qui ont fait face à des difficultés », a-t-elle déclaré.

Que penser de cette affaire ?

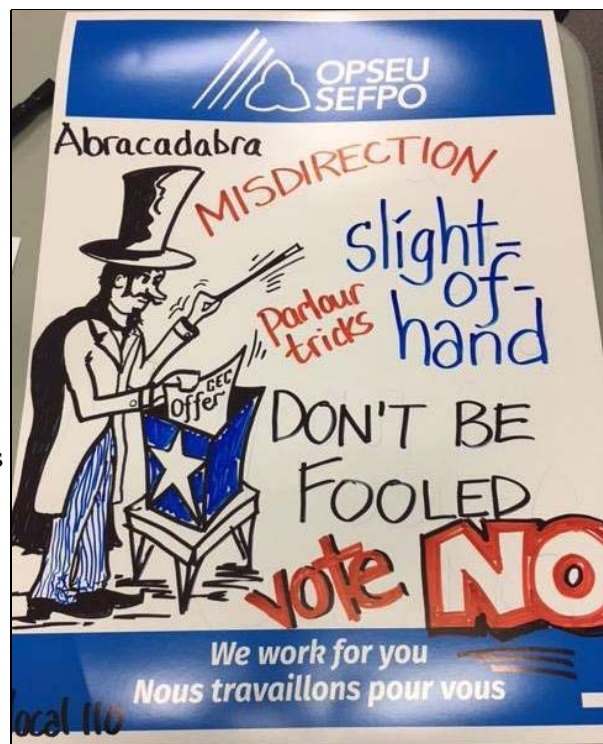
Il y a plusieurs raisons pour lesquelles ce geste du gouvernement ne devrait pas être considéré comme une solution positive ou même partielle ou comme une réponse aux demandes des étudiants ou du personnel scolaire. Il y a d'autres aspects importants qui doivent être considérés.

Un gouvernement réellement préoccupé de l'avenir de ses citoyens et, dans ce cas-ci, de ses étudiants, aurait pour principe d'intervenir lorsque des différends se produisent pour protéger les droits des plus vulnérables en particulier et les droits de tous en général.

Tout d'abord, la demande des étudiants d'un remboursement des frais afférents qu'ils ont payés est juste. Le coût de l'éducation a été transféré de plus en plus aux individus que le gouvernement laisse se débrouiller seuls. Demander aux étudiants de déboursier de l'argent sans obtenir l'éducation appropriée à laquelle ils ont droit n'est pas acceptable. Par contre, le gouvernement prétend qu'il va utiliser le fonds pour aider les étudiants en difficulté. Ce sont des paroles creuses. Tous les élèves éprouvent des difficultés en Ontario car eux et leurs familles sont obligés de payer pour l'éducation qui leur revient de droit. Que certains étudiants et leurs familles aient plus ou moins d'argent à allouer à l'éducation n'a rien à voir. Un remboursement devrait être un remboursement, point final.

Cependant, qu'en est-il du personnel scolaire qui se retrouve dans une situation difficile en raison du sous-financement de l'éducation collégiale par le gouvernement qui a provoqué cette grève ? Les enseignants contractuels à temps partiel et, en particulier, saisonniers sont dans une position très vulnérable en raison de leurs conditions de travail précaires, ce qui est d'autant plus vrai maintenant qu'ils sont sans syndicat et mis à pied. À bien des égards, c'est pour eux que les professeurs à temps plein et à charge partielle mènent cette grève. L'absence de souci du gouvernement pour ces travailleurs vulnérables montre que tout cela n'a rien à voir avec un souci pour les citoyens ou un quelconque principe humanitaire.

Les gouvernements ont le devoir de veiller sur les plus vulnérables en tout temps et en toutes circonstances. Dans le cas des retraités ontariens de US Steel dont les prestations liées à la santé ont été arbitrairement gelées et coupées par US Steel avec la sanction de la Cour fédérale en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC), le gouvernement n'est pas intervenu pour établir un fonds pour conserver les centaines de millions \$ de revenus que US Steel a réalisés à même le travail des métallos, alors que US Steel s'est dit sans le sou pour priver les retraités de leurs avantages sociaux et les a plongés dans l'insécurité. Le vol des prestations liées à la santé de la génération plus âgée qui en a besoin pour vivre est sûrement une cause pour laquelle il vaut la peine d'intervenir. Pourquoi deux poids, deux mesures ? Alors que le gouvernement feint de s'inquiéter pour les étudiants au point d'intervenir, les grands-parents de ces étudiants se font flouer. De toute évidence, cela n'a rien à voir avec une soudaine préoccupation pour les étudiants ou les citoyens en général, mais avec quelque chose d'autre.



Qu'en est-il vraiment ?

Le personnel scolaire et les étudiants demandent que le gouvernement investisse dans l'éducation. La réduction des investissements dans l'éducation postsecondaire ou leur détournement dans la privatisation de l'éducation est la raison principale pour laquelle le personnel scolaire des collèges a dû faire la grève et a cherché à mettre en place de nouveaux arrangements pour contrer l'abus généralisé du personnel enseignant à temps partiel et à charge partielle et contribuer à la stabilité du personnel enseignant et par extension à celle des étudiants.



Au lieu de répondre à la demande d'investissements accrus et d'un arrêt de la privatisation, le gouvernement établit maintenant un fonds provenant des allocations budgétaires existantes consacrées aux salaires des professeurs et du personnel et se donne à lui-même et aux représentants de l'une des deux associations représentant les étudiants collégiaux le rôle de consultants en fonds fiduciaire pour distribuer cet argent comme bon leur semble. Le gouvernement ne « consulte » pas la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants qui, dès le départ, a appuyé les professeurs en grève et a lié cela à la demande d'un financement accru pour les collèges. Cela montre que l'un des objectifs de cette affaire est

d'essayer de diviser les étudiants en fonction de l'affiliation provinciale de leur association étudiante locale afin de dépeindre une association comme légitime et méritant un siège à la table et l'autre comme illégitime ou non « neutre ».[1] C'est une tentative mesquine de diviser l'appui au personnel scolaire en grève et de détourner l'attention de la demande d'investissements accrus. C'est une méthode courante de l'élite dirigeante d'utiliser les divisions existantes parmi les travailleurs en favorisant un groupe tout en isolant les autres afin de saper tout mouvement politique uni pour les droits.

Le gouvernement tente également de se positionner pour un éventuel vote de rejet des offres par le personnel enseignant en se présentant comme le défenseur des étudiants alors qu'en fait c'est le personnel scolaire qui défend les étudiants en affirmant leurs droits. Les libéraux essaieront sans aucun doute d'utiliser leurs liens avec les représentants d'une association étudiante pour décider quoi faire des millions \$ dans ce fonds afin de faire pression sur eux pour qu'ils attaquent le personnel scolaire et demandent des mesures pour les forcer à retourner au travail. ou d'autres stratagèmes sordides, au nom de « donner priorité aux étudiants ».[2] En 2012, Ils ont essayé et échoué à le faire dans le secteur de l'éducation allant de la maternelle à la 12e année alors que les étudiants du secondaire ont organisé des débrayages à l'échelle de la province en appui aux enseignants et aux autres travailleurs de l'éducation, ce qui a contribué à forcer le gouvernement à faire marche arrière dans son attaque contre les droits de tous à la suite de l'adoption du projet de loi 115, *Loi donnant la priorité aux élèves*.

Chose importante, le gouvernement semble aussi vouloir empiéter sur l'autorité des collèges en ce qui concerne la façon dont ils utilisent les fonds qu'ils reçoivent du gouvernement provincial. Bien qu'elle puisse être présentée comme une mesure ponctuelle ou une réponse à la grève, l'exigence du gouvernement que les collèges établissent un fonds comprenant les montants économisés pendant celle-ci pour que le gouvernement les utilise à son gré, fait partie d'une tendance générale du gouvernement provincial à prendre plus de en plus le contrôle de la façon dont les fonds publics

doivent être utilisés au niveau local afin de servir directement les intérêts privés. Dans le secteur universitaire, par exemple, le gouvernement provincial a utilisé ce qu'on appelle des « accords de mandat » pour restructurer les universités et les importantes activités de recherche et de formation afin que les fonds publics soient acheminés directement aux projets qui intéressent le gouvernement de l'Ontario et les intérêts financiers qui le contrôlent au lieu d'être sous le contrôle des conseils d'administration ou du sénat des universités. En obligeant chaque université à faire approuver son « mandat » par le gouvernement provincial afin d'obtenir des fonds spéciaux, le gouvernement a cherché à usurper d'autres pouvoirs décisionnels qui pourraient être en conflit avec ce que veut le parti au pouvoir.

Dans le secteur de l'éducation allant de la maternelle à la 12e année, le gouvernement de l'Ontario a également cherché à définir comment les fonds alloués aux commissions scolaires locales doivent être dépensés. Cela empêche les commissions scolaires d'avoir les coudées franches pour prendre à l'un pour donner à l'autre pour compenser les compressions budgétaires du gouvernement d'une manière qui déplaît au gouvernement et les oblige plutôt à prendre à l'autre pour donner à l'un comme le veut le gouvernement, en augmentant par exemple le recours à l'éducation en ligne et à différentes formes de technologie pour compenser ces compressions.

En utilisant son pouvoir arbitraire pour prendre le contrôle des budgets des collèges locaux, le gouvernement de l'Ontario cherche probablement à renforcer son autorité sur les conseils locaux qui sont censés répondre aux besoins locaux. Cela ne favorise pas l'éducation.



Il est important de discuter de ce qui se cache derrière ces initiatives, au moment où les membres du personnel scolaire et les étudiants délibèrent avant les résultats du vote. Selon *Forum ouvrier*, la chose la plus importante à garder à l'esprit est que la sécurité est dans la lutte pour les droits de tous et dans la conscience et l'organisation des travailleurs pour affirmer les droits de tous dans toutes les circonstances. La sécurité ne vient pas du renforcement des pouvoirs arbitraires du gouvernement pour décider de ce qui se passe, que ce soit au nom de « l'équité », de « la justice » ou de toute autre chose.

Notes

1. Le 16 octobre, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCÉÉ) de l'Ontario a émis une déclaration qui disait : « À l'échelle de la province, les étudiantes et étudiants ainsi que leurs professeures et professeurs ressentent les effets à long terme du sous-financement chronique des gouvernements successifs de l'Ontario. Des groupes très nombreux, le manque de sécurité d'emploi pour le personnel enseignant, la hausse des frais de scolarité et la dégradation des installations des campus sont tous des conséquences de décennies de compressions budgétaires et de hausses des frais de scolarité. »

2. Sur son site Web, la College Student Alliance affirme qu'elle est « le seul groupe de défense des intérêts des étudiants en Ontario » et qu'elle « exerce une pression publique constante pour que le

SEFPO et le CEC [le Conseil des employeurs des Collèges] concluent une entente tout en partageant des mises à jour avec les étudiants grâce à nos ressources en ligne ».



Le gouvernement de l'Ontario, le Conseil des employeurs des collèges et la Commission des relations de travail de l'Ontario: « trois côtés » de la même médaille

- David Starbuck -



Les membres du personnel scolaire du collège Georgian à Barrie manifestent pour un vote « Non » le 13 novembre 2017.

Une chose qui est révélée au cours des actions entreprises par le personnel enseignant des collèges de l'Ontario est que le gouvernement de l'Ontario, le Conseil des employeurs des collèges et la Commission des relations de travail de l'Ontario agissent ensemble pour tenter d'imposer une solution au conflit actuel qui nie les droits de tous et laisse le système des collèges publics de l'Ontario au service des riches et des monopoles.

Une illusion a été créée dans l'esprit de beaucoup que chacun des trois agit indépendamment et remplit un rôle spécifique. Ce n'est pas vrai. Les trois agissent de manière concertée pour saper la lutte pour les droits de tous. Le gouvernement de l'Ontario nomme les membres du CEC et de la CRTO. Le salaire, les avantages sociaux et les conditions de travail des personnes nommées sont de haut niveau. De manière ouverte ou tacite, le maintien d'un emploi pour les personnes nommées dépend de la conformité de leurs décisions et de leurs actions avec les politiques gouvernementales et les intérêts des monopoles.

Le gouvernement de l'Ontario et le CEC se livrent à un petit jeu avec le financement du système collégial. Alors que le gouvernement de l'Ontario finance les collèges de l'Ontario à seulement 60 % de la moyenne canadienne, le CEC prétend que les budgets des collèges ne peuvent pas financer un système collégial qui mettrait fin au travail précaire et reconnaîtrait les droits de tous. Au lieu d'exiger que le gouvernement de l'Ontario finance les collèges de l'Ontario au niveau canadien, le CEC ne soulève jamais que le gouvernement de l'Ontario finance annuellement les collèges de l'Ontario à un taux inférieur d'un milliard \$ par rapport à la norme canadienne. Au lieu de cela, le CEC ridiculise les demandes du personnel scolaire comme étant exorbitantes et donc déraisonnables, même si elles ne coûteront qu'une fraction du sous-financement. Il y a quelques jours, le gouvernement de l'Ontario a émis une directive aux collèges de l'Ontario pour qu'ils

engagent les fonds épargnés pendant la grève des enseignants dans des bourses d'études. Si le gouvernement de l'Ontario peut intervenir pour ordonner aux collèges de détourner des fonds inutilisés, pourquoi ne peut-il pas intervenir pour obliger le CEC à négocier une convention collective qui offre un cadre pour résoudre la crise actuelle du système collégial ? La réponse est qu'il pourrait le faire. Cependant, mettre fin au travail précaire n'est pas dans l'intérêt des monopoles qui récoltent des profits gonflés lorsque le travail précaire prévaut. Ce n'est pas non plus dans l'intérêt du gouvernement de le faire, lui qui a écrit le libellé du projet de loi 148, lequel est censé mettre fin au travail précaire, pour permettre à des employeurs sans scrupules comme le CEC d'imposer aux travailleurs une convention collective qui nie les droits que le projet de loi 148 est censé garantir.

Lorsque le personnel scolaire a entrepris sa première action en 1984 et a persévéré pendant vingt-quatre jours, le gouvernement de l'Ontario a utilisé son pouvoir pour forcer le retour au travail des professeurs. En 1989 et en 2006, il a menacé de passer une loi de retour au travail. Cette fois, le gouvernement libéral semble hésiter à adopter une loi de retour au travail et il a dit à plusieurs reprises que les conflits de travail sont mieux résolus par la négociation collective. Tout cela fait partie de la danse à trois pour imposer une solution au service des riches et des monopoles. Cependant, la législation du retour au travail demeure une possibilité réelle si le CEC continue de faire de l'obstruction. En 1984, une loi de retour au travail a abouti au rapport Skolnik qui a octroyé aux professeurs la formule de ce qu'est une charge de travail.

Cela ne signifie pas qu'un règlement similaire en 2017 se traduira par des gains importants à la défense des droits de tous, surtout si la solution est retardée jusqu'à la prochaine élection provinciale prévue en juin 2018. Le fait demeure que lorsque le gouvernement de l'Ontario, le CEC et la CRTO ne peuvent exercer leur volonté par la persuasion, ils tentent d'exercer leur volonté par la force. Lorsque les professeurs ne se laissent pas convaincre d'abandonner leurs luttes, la loi de retour au travail, avec sa menace de lourdes amendes et d'emprisonnement, est un marteau utilisé pour tenter de réprimer la lutte pour les droits.

La CRTO est censée être un arbitre neutre dans la lutte entre les travailleurs de l'Ontario et le capital. Rien n'est plus éloigné de la vérité. Les décisions et les actions de la CRTO servent invariablement les intérêts du gouvernement et des plus grands monopoles. Les membres du corps professoral des collèges ont vu cela très clairement en 2007-2008. Le gouvernement libéral de Dalton McGuinty avait déclaré quelques jours avant le début de la campagne électorale de 2007 que les libéraux présenteraient des modifications à la *Loi sur la négociation collective dans les collèges* qui reconnaîtraient le droit à la liberté d'association des employés à temps partiel et saisonniers et des autres employés contractuels, et leur droit de s'affilier à un syndicat de leur choix. Cela a évacué de la campagne électorale la question des droits de ces employés.

Après la réélection des libéraux de McGuinty, le gouvernement a créé en 2008 la Commission



Whittaker pour conseiller le gouvernement sur les changements à la *Loi sur la négociation collective dans les collèges*. Whittaker a été d'accord avec les recommandations du CEC de « moderniser » la LNCC, y compris la disposition que le CEC utilise actuellement pour imposer un vote forcé au personnel enseignant. Le gouvernement McGuinty a accepté les recommandations de Whittaker. Les demandes du CEC ont reçu une garantie mais pas les droits des employés contractuels des collèges. Bien que des cartes syndicales signées aient été rapidement obtenues, le CEC et son cabinet d'avocats, Morley-Hicks, ont organisé une mascarade en défilant la liste des signataires qui ont voté. La CRTO a collaboré en entendant seulement dix contestations d'employés par mois, un processus qui aurait retardé le dépouillement des bulletins de vote pendant plus de dix ans. Le SEFPO a été forcé de retirer la demande après plusieurs années et de lancer une nouvelle campagne de syndicalisation. Les résultats sont maintenant devant la CRTO pour la certification. La vérité est que la CRTO a collaboré avec le CEC à chaque étape du processus pour empêcher les employés contractuels d'exercer leurs droits



La CRTO a également collaboré avec le CEC dans le différend en cours pour imposer le vote électronique sur une période de 49 heures pour le processus de vote forcé. C'était la proposition du CEC à laquelle s'est opposé le syndicat. La CRTO a été d'accord avec le CEC. Normalement, le processus de vote se déroule en personne, avec des bulletins de vote en papier, pendant plus de huit heures, avec certaines dispositions pour les bulletins de vote postaux pour ceux qui sont en classe ou hors campus. Selon la nouvelle procédure, le vote se fait par ordinateur sur une période de 49 heures en utilisant le système informatique du collège.

Les professeurs apprennent de leur propre expérience. Le gouvernement de l'Ontario, le CEC et la CRTO sont les trois côtés d'une même médaille. Ils sont une hydre à trois têtes qui sert les riches et les monopoles et non les jeunes, les enseignants des collèges et le peuple de l'Ontario.

Les illusions selon lesquelles ils sont indépendants les uns des autres et agissent dans l'intérêt public sont en train de s'évaporer. C'est une réalisation majeure pour le personnel enseignant et sa lutte pour les droits de tous de reconnaître que le gouvernement de l'Ontario, le CEC et la CRTO sont tous au service des riches et des monopoles et qu'ils agissent comme un, chacun ayant son propre rôle, et qu'ils ne se font aucune illusion à ce sujet.



Les résultats de Stelco pour le troisième trimestre 2017

Stelco se vante d'être « à coût moindre »

- K.C. Adams -

Le rapport sur les résultats du troisième trimestre commence avec la déclaration que Stelco Holdings

Inc. est « à coût moindre ». Le mot « moindre » suppose une comparaison avec « plus élevé ». Étant donné que la plupart des prix des intrants matériels dans la sidérurgie sont similaires, pourquoi ce « coût moindre » ? Cela peut signifier uniquement que le prix de la capacité humaine de travail est inférieur chez Stelco à ce qu'il est chez les concurrents, sauf évidemment chez certains employeurs criminels comme les impérialistes allemands MANA à Hamilton et d'autres dans les anciens États esclavagistes du « droit au travail » aux États Unis. Hormis ces exceptions, le prix payé par les propriétaires pour la valeur individuelle reproduite, qui est le salaire et les avantages sociaux, est assez similaire dans les aciéries des États-Unis et du Canada. Cela signifie que la valeur reproduite individuelle chez Stelco est ni plus ni moins la même qu'ailleurs.



Alors pourquoi ce « coût moindre » ? La première question qui se pose est pourquoi l'apport humain, la capacité de travailler, est-il considéré comme un coût ? Les humains travaillent et produisent de l'acier. Ils ne sont pas des machines ou de la ferraille. On peut supposer que les humains travaillent pour leur propre bénéfice, leur économie, leur communauté et leur société. Leur apport produit une nouvelle valeur qui maintient leur existence et celle de la société. Une partie de la nouvelle valeur qu'ils produisent fait l'objet de leur réclamation en valeur reproduite par laquelle ils soutiennent leur existence. Le reste de la nouvelle valeur est réclamé par d'autres. Comment une partie de la nouvelle valeur produite par les travailleurs peut-elle être considérée comme un coût alors que le reste de la nouvelle valeur lui ne l'est pas ?

Les autres qui réclament le reste de la nouvelle valeur produite par les travailleurs une fois que ces derniers ont réclamé leur valeur reproduite, déclarent que la réclamation des travailleurs est un coût pour eux, pour les autres, parce que cela réduit leur réclamation. En fait, la réclamation des travailleurs ne leur coûte rien car ce sont les travailleurs qui produisent toute la nouvelle valeur qui fait l'objet de toutes les réclamations.

Alan Kestenbaum, président et directeur général de Stelco, a déclaré dans le communiqué de presse sur les résultats trimestriels que le « coût moindre » découle du fait que Stelco a réglé, en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC), les « problèmes légués par le passé ». Ces « problèmes légués par le passé » sont avant tout les réclamations des travailleurs à la retraite ou bientôt retraités à la valeur que les travailleurs actifs produisent. Ces réclamations proviennent de l'entente initiale qui a été conclue lorsqu'ils ont vendu leur capacité de travailler. Les « problèmes légués par le passé » comprennent aussi les réclamations pour l'assainissement environnemental des terrains qui ont appartenu historiquement à Stelco. Les « problèmes » humains « légués par le passé » sont les réclamations pour les prestations de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi qui ont été retirés du bilan financier de Stelco en vertu des pouvoirs policiers

de la LACC, une forme de vol légalisé de ce qui appartient de droit aux travailleurs. C'est cela qui permet à Kestenbaum de se vanter que Stelco a maintenant « un bilan financier solide ». En outre, par la vente de plus de 230 millions \$ d'actions de Stelco, celle-ci « est prête à prendre de l'expansion de manière organique ... grâce à des acquisitions mesurées. Si de bonnes occasions se présentent, nous serons prêts à agir ... Nous sommes impatients de créer de la valeur au profit de nos précieux clients, employés et actionnaires ».



Kestenbaum a acheté Stelco pour presque rien alors qu'elle était sous la protection de la faillite en vertu de la LACC. En plus de sa réclamation continue à une partie de la nouvelle valeur produite par les travailleurs, il a vendu 230 millions \$ pour « faire croître » son empire. Le « nous » royal qu'il utilise ne se réfère pas en fait à lui mais aux travailleurs qui créent la valeur, laquelle est ensuite réclamée par les « employés et les actionnaires ». En tant que propriétaire et individu en position de contrôle, Kestenbaum considère la réclamation des employés à la valeur qu'ils produisent comme un coût pour lui et ses actionnaires car elle réduit leurs réclamations à la nouvelle valeur, la valeur ajoutée, le profit.

Qu'est-ce qui donne à Kestenbaum le droit de déclarer que ses employés qui produisent la valeur sont un coût pour lui et ses actionnaires ? Sont-ils des esclaves ? Les travailleurs qui produisent la nouvelle valeur pourraient tout aussi bien dire que ceux qui réclament une partie de la nouvelle valeur en tant que valeur ajoutée représentent un coût pour les travailleurs car sans leur réclamation à la valeur ajoutée, les travailleurs pourraient réclamer pour eux-mêmes toute la nouvelle valeur qu'ils produisent et la distribuer comme bon leur semble.

L'affirmation d'être « à coût moindre » et de considérer les réclamations des travailleurs comme un coût, découle des relations de production actuelles, de la façon dont les travailleurs et ceux qui contrôlent leurs endroits de travail sont liés les uns aux autres. Les métallos qui produisent l'acier et sa nouvelle valeur ne contrôlent pas les relations de production ou leurs places de travail. Dans cette relation, ils sont assujettis et dominés. Les autres qui possèdent et contrôlent le complexe sidérurgique sont en position de contrôle et organisent les résultats financiers de la production et de la vente en fonction de leur façon de penser et de leur statut social en tant que propriétaires au poste de contrôle. Ils possèdent et contrôlent l'aciérie et organisent les travailleurs pour travailler et produire une nouvelle valeur pour ceux qui contrôlent. Les rapports de production qui prévalent dictent que leur droit de propriété et de contrôle de l'aciérie signifie qu'ils achètent la capacité de travail des travailleurs à partir du marché du travail. Ceux qui sont en contrôle utilisent ensuite cette capacité de travailler pour produire une nouvelle valeur qu'ils possèdent et contrôlent. Dans leurs rapports avec leurs employés, ils sont des propriétaires d'êtres humains achetés qui travaillent, semblables à des propriétaires d'esclaves, sauf que la propriété de leurs travailleurs ne s'étend qu'à leur capacité de travailler. Ce rapport de production en est un de contrôle par l'humain d'autres êtres humains, le droit des propriétaires des endroits de travail de contrôler les travailleurs et la nouvelle valeur produite par eux.

C'est en vertu des rapports de production que toute portion de la nouvelle valeur produite par les travailleurs qui est déduite avant que les propriétaires fassent leur réclamation est considérée comme un coût contre la partie réclamée par les propriétaires. Leur approche en tant qu'êtres sociaux qui

contrôlent l'aciérie est celle de ceux qui sont dans une relation dictatoriale autoritaire avec les travailleurs de qui ils achètent la capacité de travailler. Cette relation les pousse à penser que la réclamation des travailleurs à la valeur reproduite est un coût pour ceux qui ont le contrôle et la propriété parce qu'elle réduit la valeur ajoutée que les propriétaires peuvent réclamer à la nouvelle valeur produite par les travailleurs. Leur être social qui est en position de contrôle de la classe ouvrière détermine leur façon de penser et leurs actions.

La contradiction entre la valeur reproduite et la valeur ajoutée est un aspect fondamental de la contradiction entre la classe ouvrière et ceux qui possèdent et contrôlent les endroits de travail et les différentes parties de l'économie. La contradiction au sein des rapports de production découle de la contradiction entre d'une part la nature sociale interconnectée de l'économie moderne et d'autre part la propriété privée et le contrôle des parties qui se font concurrence au sein de cette économie socialisée. Pour résoudre ces contradictions et permettre aux travailleurs de réclamer toute la nouvelle valeur qu'ils produisent puis de la distribuer selon leur propre ordre du jour et objectif



économiques, il faut effectuer un changement radical des rapports de production et une nouvelle direction de l'économie. Cela exige de nouveaux rapports de production où ceux qui travaillent contrôlent non seulement leurs places de travail mais toute la valeur qu'ils produisent.

Pour lire le communiqué de presse de Stelco sur les résultats du troisième trimestre, cliquez [ici](#).



**Le Conseil pour l'amélioration des conditions en classe
de Nouvelle-Écosse s'attaque à l'absentéisme**

**Opposons-nous à la criminalisation des jeunes
par les libéraux de Stephen McNeil!**

- Kevin Corkill -

Les libéraux de Stephen McNeil récidivent. Il tourne la réalité sans-dessus dessous et tente de blâmer les jeunes pour tous les problèmes dans les écoles. L'organisation qui fait le travail de McNeil pour déterminer les conditions de travail des enseignants, le Conseil de Nouvelle-Écosse pour l'amélioration des conditions en classe, a annoncé qu'elle entend dépenser 1,9 millions \$ pour engager des « travailleurs en soutien à la présence en classe », 14 plus exactement, pour s'attaquer au problème de l'absentéisme dans les écoles de Nouvelle-Écosse. Selon le conseil, plus de 29 000 étudiants manquent plus de 16 jours de classe par année.

Feignant de vouloir apporter des changements réels aux conditions de travail et d'apprentissage déplorables qui règnent dans les écoles de Nouvelle-Écosse, les libéraux introduisent un élément de criminalisation pour imposer leur diktat au lieu d'aborder le problème avec des solutions réelles.

Comme si les enseignants, les employés de soutien et d'autres personnes du système d'éducation n'avaient pas expliqué en détail les besoins du système d'éducation lors des audiences sur les

modifications à la Loi et n'avaient jamais tenu de manifestations contre la Loi 75 - *Loi de 2017 sur l'accord professionnel des enseignants et les améliorations dans les classes*, les libéraux de Stephen McNeil continuent de chercher à imposer leur diktat aux enseignants et aux étudiants. Dans ce cas-ci, ils cherchent à criminaliser les jeunes. Un membre du conseil a dit à ce sujet : « Ils ont un budget de transport qui leur permet d'aller chercher les étudiants là où ils se trouvent et ils auront le mandat de les dénicher là où ils sont. » Cette campagne contre l'absentéisme étudiant relève de la plus grande hypocrisie et doit être dénoncée comme telle.

Non seulement les problèmes réels des jeunes ne sont pas abordés, mais les jeunes sont criminalisés et exposés à un harcèlement insensé, ce qui va créer encore plus de problèmes dans les écoles et des problèmes aux enseignants. Nous n'avons pas besoin de harceler les étudiants, nous avons besoin de harceler le gouvernement libéral qui insiste pour dicter les conditions de travail des enseignants et des travailleurs du secteur public. Avec tous ces problèmes qui existent dans les écoles et dans la société peut-on s'étonner que tant d'étudiants délaissent l'école ? Il s'agit d'un problème social qui a besoin d'une solution sociale et non de criminaliser les jeunes face à ce qui est clairement un signe que les jeunes ne voient pas d'avenir devant eux.

C'est un acte honteux de la part d'un gouvernement qui refuse de mettre les besoins du peuple au premier plan, qui dicte les conditions de travail et les conditions d'apprentissage des étudiants et qui crée ainsi un environnement de piètre qualité et intolérable que les jeunes cherchent à éviter. Les enseignants et les autres travailleurs du système d'éducation doivent affirmer leur droit de prendre les décisions à leur endroit de travail et continuer de s'opposer au diktat du gouvernement McNeil qui criminalise les jeunes au nom de les ramener à l'école.

Plus les gouvernements au Canada ont recours aux pouvoirs de police pour imposer leur diktat et plus nous devons redoubler d'efforts pour lutter pour une direction prosociale qui offre un avenir brillant pour les jeunes, cet avenir qui commence par la garantie de leur droit fondamental de se nourrir, d'avoir un toit et de se vêtir, ce que le gouvernement McNeil n'a même pas fait.

***Honte aux libéraux de Stephen McNeil pour leur criminalisation de la jeunesse !
Les enseignants et les étudiants doivent ensemble avoir le pouvoir décisionnel
sur leurs conditions de travail et d'apprentissage !
Non à la Loi 148, ce diktat antiouvrier des libéraux de Stephen McNeil !***



Les travailleurs de l'alimentation et des services luttent pour leurs droits

Des travailleurs de l'Université de la Colombie-Britannique tiennent tête à un monopole mondial de services alimentaires

Les travailleurs des services alimentaires à l'Université de la Colombie-Britannique du Nord (UCBN), membres de la section locale 40 de UNITE, ont organisé une manifestation le 8 novembre pour dénoncer leurs faibles salaires, leurs avantages sociaux limités et leurs conditions de travail insatisfaisantes. Les travailleurs rejettent avec mépris l'offre salariale de 20 cents l'heure de leur employeur, Chartwell. Les travailleurs à l'UCBN avec 15 ans d'ancienneté reçoivent présentement aussi peu que 14 \$ de l'heure de paiement pour leur capacité de travailler, et ce, souvent avec des horaires de travail des plus précaires. L'UCBN offre en sous-traitance des services alimentaires à

Chartwell, une filiale appartenant intégralement à Compass Group plc, un monopole impérialiste britannique qui a des milliards de dollars en revenus bruts et en bénéfices nets de la compagnie.[1]

Une centaine de personnes ont participé au militant rassemblement qui a eu lieu dehors dans une des cours de l'université. Plusieurs étudiants sont venus appuyer les travailleurs côte-à-côte avec des membres de l'Association du personnel enseignant de l'UCBN, le SCFP, l'Association des enseignants du district de Prince George, le comité Debout pour le Nord !, un membre de la section locale 40 de UNITE HERE de l'Université Simon Fraser, et d'autres membres de la communauté. Les travailleurs ont scandé : « 20 cents, pas assez pour payer le loyer » et d'autres slogans en marchant dans la cour pancartes à la main.

Au cours de la manifestation, plusieurs personnes ont pris la parole, y compris des étudiants, des membres du personnel enseignant et des membres du syndicat. Un étudiant a fait valoir que le personnel du service alimentaire travaille extrêmement fort et a qualifié l'offre de 20 cents l'heure de Compass d'« insulte ».

À la fin du rassemblement, l'organisateur de la section locale UNITE HERE !, Harley Augustino, a annoncé que d'autres actions étaient planifiées, y compris une pétition qui allait circuler parmi les étudiants.

Note

1. Le monopole britannique Compass Group plc est la plus grande compagnie de sous-traitance en services alimentaires au monde avec des opérations dans plus de 50 pays et il achète la capacité de travailler de 500 000 travailleurs. Il obtient des contrats pour des services alimentaires, l'entretien, la gestion de propriété et des services de support partout dans le monde. En 2016, Compass a déclaré un revenu brut mondial de 33 milliards \$ et un bénéfice de compagnie de 1,7 milliards \$.

Compass détient d'importants contrats en alimentation et dans d'autres services auprès des gouvernements et de leurs agences dans tout le système impérialiste d'États. Compass a notamment d'importants contrats dans les institutions militaires, l'éducation, les prisons et dans le domaine de la santé et en tant que vendeur alimentaire enregistré avec des contrats en approvisionnement des gardiens de la paix de l'ONU dans la plupart des régions où l'impérialisme américain a livré des guerres pour apporter un changement de régime ou a provoqué une importante instabilité civile et la destruction.



Grève au Marché des produits alimentaires de l'Ontario pour de meilleurs salaires et conditions de travail

Quelque 25 travailleurs membres de la section locale 419 des Teamsters sont en grève depuis le 7 novembre au marché alimentaire de Toronto pour l'obtention d'un premier contrat. Il s'agit de travailleurs d'entrepôt pour une compagnie de distribution alimentaire -- Ippolito Produce -- un des locataires du marché. Le 13 septembre, une ligne de piquetage a été organisée au terminal en appui aux grévistes, le jour où les négociations devaient débiter avec l'employeur.



Les travailleurs sont en grève pour accroître leur sécurité d'emploi, pour des salaires et des horaires équitables, pour des congés de maladie et pour un meilleur traitement de la part de leur employeur. Selon les travailleurs : « Notre patron exige que nous accélérions la cadence et ne nous laisse pas le temps de terminer nos tâches. Il menace de punir ceux qui ne terminent pas ces tâches à l'heure. Nous travaillons avec un grand nombre de machines, et s'empresser représente un danger pour nous. Nous sommes inquiets des conditions non sécuritaires. » Ils font valoir qu'ils se font constamment rappeler que bien des gens attendent à l'extérieur et qu'ils cherchent de l'emploi et que la compagnie pourrait facilement les congédier en toute impunité. Les travailleurs font aussi valoir qu'on les renvoie souvent à la maison sans avertissement lorsque le travail est au ralenti. Leur journée de travail est de six heures. Ils aimeraient avoir des heures régulières et prévisibles afin de pouvoir planifier leur vie avec leur famille et aussi être payés à temps supplémentaire lorsqu'ils travaillent le dimanche.

Les grévistes disent aussi : « Nous avons décidé de former un syndicat cet été et voilà que nous négocions notre premier contrat. Nous avons eu beaucoup d'appui des autres travailleurs du marché alimentaire. Près de la moitié des compagnies du marché alimentaire est maintenant syndiquée. » Ils suivent l'exemple des travailleurs de Fresh Taste, un autre centre d'entrepôt alimentaire, qui ont organisé une grève réussie l'année dernière et ont obtenu une augmentation de salaire - la première en 14 ans.

Lors du piquetage de solidarité, Jamyang Yeshi, un membre du comité de négociation du syndicat, a dit que les travailleurs en grève poursuivront leur lutte jusqu'à l'obtention d'une convention juste et a remercié les gens de leur appui.



Les travailleurs appellent les autres syndicats et les travailleurs à appuyer leur juste lutte en faisant parvenir des courriels à Joel Ippolito, le propriétaire de la compagnie, ou en lui téléphonant pour l'inciter à régler le conflit avec les travailleurs. Son adresse courriel est joel.ippolito@ippolito.biz et son numéro de téléphone le (905) 631-7700.



NUMÉROS PRÉCÉDENTS | ACCUEIL

Site web: www.pccml.ca Email: forumouvrier@cpcml.ca